



Marché public de travaux

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Délais d'intervention et de
réparation complète concernant les
actions de maintenance corrective

Annexe 5

	Ouvrage
	Prestation annualisée de maintenance corrective
Intervention <i>(Diagnostic, mise en sécurité immédiate des biens et des personnes)</i>	48 heures*
Réparation définitive <i>(Dépannage et remise en état complète des installations ou équipements)</i>	5 jours* <i>(délai global intervention + dépannage)</i>

*Heures et jours ouvrés : hors jours fériés du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00